

VI^{ème} CONGRÈS DU SNUipp-GUYANE



Rapport d'activité mai 2007 - mai 2010

Au cours des 3 dernières années le SNUipp-Guyane a connu, il faut le reconnaître, une baisse de représentativité et de syndicalisation. L'une des tâches importante de ce congrès sera d'en analyser les causes et d'y trouver des remèdes.

Cela n'a cependant pas empêché le SNUipp de poursuivre sa mission de défense, de conseil et d'information des collègues : peut être que son éthique a joué en sa défaveur. En effet, depuis sa création le SNUipp a pour principe de suivre les dossiers et de répondre à tous, syndiqués ou non. Ainsi, nombre de collègues non syndiqués (quelquefois même syndiqués chez nos concurrents !) font appel à nous pour les défendre en commission paritaire, nous demander de l'aide ou des conseils en cas de problème, nous exposer les difficultés qu'ils ont à exercer leur métier... Cela prouve que le SNUipp est un syndicat reconnu non seulement pour assurer la défense de la profession mais aussi et peut-être surtout, comme étant celui qui pose le problème des insuffisances du système éducatif, se bat pour une école de qualité pour tous en Guyane et anime sur le terrain des actions et des luttes en ce sens : carte scolaire, conditions de travail, retraites, précarité, pouvoir d'achat, respect de l'équité et de la transparence...

I - Les instances du syndicat

II - Les moyens du SNUipp-Guyane

III - La syndicalisation et la représentativité

IV - La communication, l'information et la formation

V - Les actions : dans les commissions et sur le terrain

VI - Les partenariats

I - Instances du syndicat

Quatre types d'instances définissent et appliquent la politique du syndicat :

1 - Le congrès

C'est l'assemblée générale des adhérents qui définit la politique du syndicat pour les années à venir. Son rôle est donc absolument essentiel.

Après son congrès fondateur à Sinnamary en 1997, le SNUipp-Guyane a appelé tous ses adhérents à participer aux congrès de St-Laurent en 1999, de St-Georges en 2001 et de Cayenne en

2003.

Puis nous avons décalé le rythme des congrès départementaux afin de les tenir avant les congrès nationaux, comme nous l'imposent les statuts.

C'est ainsi que nous avons organisé un congrès extraordinaire en mai 2004 pour préparer le congrès national de

Seignosse de juin 2004, puis en mai 2007 pour préparer le congrès national de juin 2007 à Nevers.

Ce VI^{ème} congrès de mai 2010 aura donc à nouveau, en plus de sa dimension départementale, la tâche de traiter certains des thèmes qui seront débattus au congrès national de juin 2010 à Brive la Gaillarde.

2 - Le Conseil syndical

C'est l'organe décisionnel du syndicat. Il assure l'exécution des orientations définies lors du congrès départemental, en fonction de la

conjoncture et des événements ponctuels. Il est aussi chargé de tout ce qui concerne l'administration du syndicat.

Il se réunit régulièrement, à peu près tous les mois. Les réunions se sont tenues presque toujours à Kourou pour deux raisons :

- gratuité de la salle
- situation centrale et réduction des frais de déplacement.

La participation est variable, une douzaine de membres en moyenne sont présents à chaque réunion.

Deux remarques concernant le

fonctionnement du CS :

- il travaille trop souvent dans l'urgence, à la résolution de multiples problèmes immédiats liés à la défaillance de l'administration et n'a pas toujours le temps de mener un véritable travail de réflexion.

- les décisions prises ne sont pas toujours suivies d'effets car leur réalisation en est laissée à l'entière charge du bureau qui n'a pas forcément le temps ni les moyens de les appliquer.

3 - Le bureau

Il doit assurer, selon les statuts, l'application des décisions prises en Conseil Syndical. Les secrétaires départementaux représentent le syndicat vis-à-vis de l'administration et pour l'extérieur (rôle de porte-parole). Le bureau élu lors du congrès de mai 2007 comprenait six secrétaires départementaux : Hélène BRACALE, Elisabeth BUEE (également trésorière),

Fabienne ROCHAT, Jean-Noël GRANDVILLEMIN, Luc LAFRONTIERE et Fabrice ROZENBERG.

Le bureau devrait se réunir tous les 15 jours. Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à respecter ce rythme en raison du manque de temps et de la surchauffe liés

aux sollicitations incessantes, à la nécessité d'intervenir sans arrêt auprès de l'administration, aux affaires à régler toujours dans l'urgence... De plus, les membres du bureau ont de multiples autres responsabilités : responsables de secteurs, commissaires dans différentes instances paritaires, rédaction et tirage du journal, réponse aux courriers, tenue du fichier, réception des collègues...

II - Les moyens du SNUipp-Guyane

Pour mener à bien son action, le SNUipp dispose de moyens humains, de temps de décharges et de moyens matériels.

Des délégués de secteurs :

- Eddy NOCTON pour Saint Laurent,
- Ewan KLOEK pour Mana, A wala-Yalimapo, Apatou,
- Fabienne ROCHAT et Eddy ANNE-ROBERTINE pour Grand-Santi,
- Hélène BRACALE et Amalia CHABAUD pour Kourou, Sinnamary et Iracoubou,
- Luc LAFRONTIERE pour Saint-Georges, Ouanary et Camopi,
- Astrid MANGATA pour Cayenne nord, Rémière-Montjoly, l'IUFM,
- Eddy ANNE-ROBERTINE pour Cayenne sud, l'IUFM,
- Alexandre DECHA VANNE pour Maripasoula, Papaïchton et le pays

amérindien,

- Fabienne ROCHAT, Chantal COTTIN et Jean-Noël GRANDVILLEMIN pour Matoury, Roura, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande,

- Fabienne ROCHAT, Luc LAFRONTIERE et Stéphane PAVEE pour l'ASH.

Le secteur administratif et l'organisation :

- Fabienne ROCHAT, Elisabeth BUEE, Astrid MANGATA, Chantal COTTIN, Eddy ANNE-ROBERTINE, Jean-Noël GRANDVILLEMIN se relayent au bureau, en fonction de leurs disponibilités, pour gérer la partie administrative (voir en V-4).

- Jean-Noël GRANDVILLEMIN est plus particulièrement chargé des publications (journal, tracts, mailings...) et du site internet.

Des décharges syndicales :

Nous disposons cette année de 2,095 ETP, soit 56h 34mn réparties entre les différents secteurs.

Malheureusement, l'administration tarde chaque année à affecter des enseignants sur ces décharges ce qui est très pénalisant pour les responsables de secteurs qui doivent attendre jusqu'à un mois voire plus pour commencer leurs tournées à la rencontre des collègues.

Des moyens matériels :

Toutes les conditions sont réunies depuis trois ans, au niveau matériel, pour travailler dans de bonnes conditions : local spacieux pour recevoir les collègues, matériel informatique performant, le photocopieur toutefois commence à montrer des signes de faiblesse et il faudra songer à le remplacer à court terme.

Les moyens qui manquent maintenant le plus au sein des différentes instances sont le temps et l'investissement des membres du Conseil Syndical (pour diverses raisons : obligations familiales, éloignement, difficultés à trouver des plages communes pour un travail en équipe, réticences à laisser sa classe quand on sait qu'on ne sera pas remplacé...).

III - La représentativité et la syndicalisation

A - La représentativité

Après une entrée fracassante en décembre 1996, avec un siège dans une commission qui à l'époque comptait 5 sièges pour les représentants des enseignants, une progression d'un siège

à l'élection suivante de décembre 1999 avec 2 sièges sur 5, puis 6 années d'une majorité de 4 sièges de 2002 à 2008 dans une commission comptant 7 sièges pour les représentants du personnel

enseignants, nous nous attendions au pire à une simple reconduction de notre majorité. Mais l'activisme purement électoraliste de nos concurrents en a décidé autrement.

Les élections paritaires du 2 décembre 2008

Les enseignants de Guyane n'ont pas, ce 2 décembre, renouvelé leur soutien au SNUipp. Ils ont voté à une large majorité pour le SE-UNSA.

Ce serait de la mauvaise foi que de ne pas le reconnaître, nous avons vu leurs militants partout avant ces élections, médiatisant avec certainement des contacts privilégiés, à la télévision ou dans France-Guyane leur moindre manifestation. Ils obtiennent non seulement les e-mails des uns et autres mais aussi des numéros de portables avec une facilité étonnante pour communiquer par SMS ou par courrier électronique. Par ce battage médiatique, ils s'octroient des avancés syndicales auprès des collègues. Depuis plusieurs mois ils se présentaient comme étant le premier syndicat d'enseignant de Guyane trompant par là la vigilance des collègues arrivant en Guyane ou de ceux qui débutent dans le métier. Cette

bataille là, à ce niveau, nous l'avons perdue.

Que tout un chacun se rassure, avec seulement un siège obtenu en 1996, le SNUipp-Guyane avait déjà accompli un travail remarquable. La reconnaissance de ce travail nous a valu l'adhésion d'une large majorité d'enseignants qui six ans plus tard nous a placé à la tête des suffrages en 2002 avec un renouvellement de cette confiance en 2005.

Nos exigences pour une école de qualité partout en Guyane n'ont pas changé, elles sont d'une actualité criante. Nos exigences de transparence et d'équité non plus. Elles ont bouleversé la vision des enseignants sur la pratique syndicale.

Nous ne devons pas nous tromper de combat. Ce n'est pas le syndicat que nous devons faire grandir dans la lutte

syndicale mais c'est bien l'école de demain que nous préparons à travers ces nombreux combats. Des batailles, il y en aura en quantité. Certaines seront perdues, d'autres gagnées. Tirons profits de ces batailles et gardons le cap.

CAPA des instituteurs et PE		
7 sièges		
Inscrits :	2219	
Votants :	1627	
Blancs ou nuls :	69	
Exprimés :	1585	
Listes	Suffrages	Sièges
SE/UNSA	807 - 50,91%	4
SNUipp/FSU	642 - 40,50%	3
STEG/UTG	69 - 4,35%	0
SUD	67 - 4,23%	0

Vos délégués SNUipp à la CAPA :

Titulaires :

- | | | | | |
|---|-------------------------|----|----------------------|-----------------------------------|
| 1 | GRANDVILLEMIN Jean-Noël | PE | Adjoint | Elémentaire La Rhumerie – Matoury |
| 2 | ROCHAT Fabienne | PE | Psychologue scolaire | RASED La Barbantine - Matoury |
| 3 | MANGATA Astrid | PE | Adjointe | Maternelle E. Césaire - Cayenne |

Premiers suppléants :

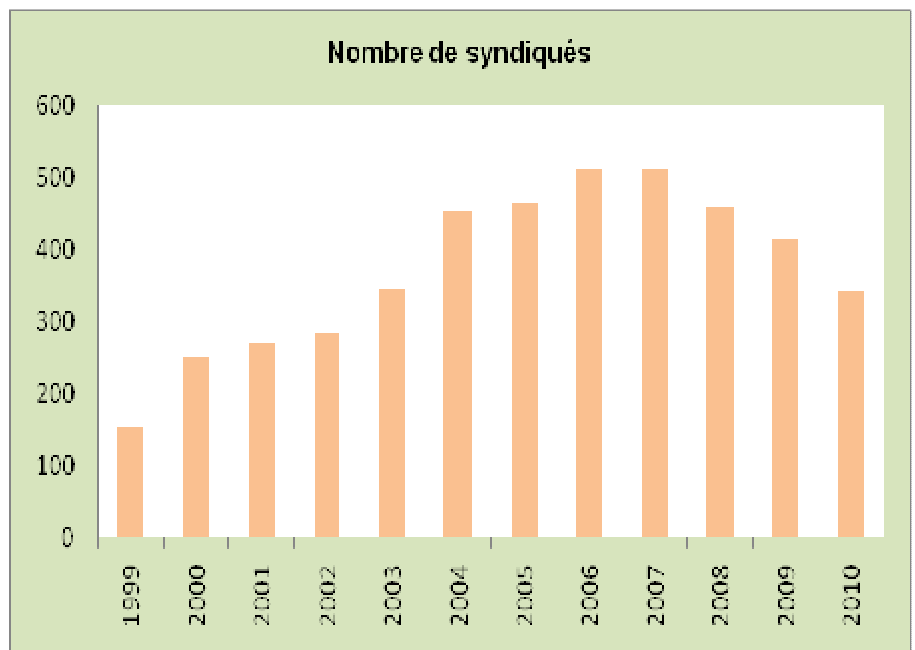
- | | | | | |
|---|---------------------|----|-------------------------|--|
| 4 | ANNE ROBERTINE Eddy | PE | Titulaire remplaçant | Elémentaire R. Barthélémi - Cayenne |
| 5 | BRACALE Hélène | PE | Adjointe | Maternelle M. Saba - Kourou |
| 6 | LAFRONTIERE Luc | PE | Enseignants spécialisés | SEGPA Collège Constant Chlore - St-Georges |

B - La syndicalisation

Conséquence sans doute de la perte de majorité aux élections professionnelles, la syndicalisation a fortement diminué. Mais ce n'est pas la seule explication puisqu'elle baisse régulièrement depuis 2007.

La syndicalisation est un point sur lequel le SNUipp-Guyane se penche presque à chaque conseil syndical. Tout d'abord pour rechercher les causes de cette chute. Nous en avons pointé quelques unes :

- renouvellement difficile après le départ de plusieurs « icônes » du syndicat (Bernard Parent dans l'ouest, Eddy Ségur et Karine Fronteau à Cayenne, Eric Colino, Christian Bourrel...)
- présence des délégués trop tardive sur le terrain par manque de



remplaçants sur les décharges syndicales,

- présence insuffisante à l'IUFM où le SE-UNSA recrute en masse,

- refus du populisme largement pratiqué par certains de nos concurrents et campagnes de dénigrement de ces mêmes organisations, notamment au sujet des contractuels,

- changement d'état d'esprit dans la profession qui considère de plus le syndicat comme un prestataire de service qui a en plus le devoir de faire obtenir des « faveurs » à celui qui fait

appel à lui

- manque de résultats des dernières luttes syndicales

- baisse du pouvoir d'achat...

Une question qui revient également de façon récurrente : « Doit-on continuer à s'occuper des dossiers de tous les collègues, syndiqués ou non ? Doit-on relayer les informations, diffuser le journal, répondre aux mails... pour tous les collègues ? »

On serait évidemment tenté de répondre rapidement : non, s'il n'y a pas de différence entre les syndiqués et les

non syndiqués, quel est l'intérêt de se syndiquer ?

Mais, si l'on y regarde de plus près on est obligé de reconnaître que le SNUipp a toujours suivi le principe de toucher toute la profession et que cela ne l'a pas empêché de progresser durant les 8 premières années de son existence.

Ce congrès aura pour tâche importante d'approfondir cette question de la baisse de syndicalisation et devra essayer de trouver des pistes pour y remédier.

IV – La communication, l'information et la formation

1 - Le journal

C'est l'outil de communication incontournable du SNUipp. Son tirage s'effectue à 2500 exemplaires et est diffusé sur l'ensemble du département à tous les personnels qui travaillent dans les écoles (aides éducateurs, AVS, EVS... compris) ainsi qu'à l'IUFM.

C'est une tâche lourde à assumer et qui s'effectue souvent dans la précipitation : trop peu articles nous

parviennent des secteurs, ou alors ils arrivent au dernier moment ce qui rend pratiquement impossible tout travail de relecture par le comité de rédaction. Le choix des articles est donc effectué principalement par les membres du bureau et il n'y a pas de réelle réflexion sur la ligne éditoriale. Malgré ces imperfections, le journal du SNUipp est très attendu et bien accueilli dans les

écoles et même épluché par l'administration qui y fait souvent référence. Pour progresser encore, il faudrait que les militants du SNUipp utilisent plus souvent cet outil en proposant des articles qui apporteraient une plus grande richesse à nos publications.

2 - Les tracts, pétitions, fiches de suivi syndical

Pour chaque mouvement de grève, nous avons tiré et distribué un tract à chaque collègue, soit avec le journal, soit à part.

Enfin chaque opération concernant

la carrière (promotions, permutations, mouvement, formation continue...) fait l'objet d'une fiche individuelle de suivi syndical distribuée à tous les collègues. Les résultats des CAPA sont ensuite

diffusés en retour par tous les moyens à notre disposition : courriers individuels, mails, téléphone etc.

3 - Le site Internet

Notre site internet est un outil de communication important vu le nombre croissant de visites reçues (plus de 160 visites par jour en moyenne). La mise à jour est régulière : les événements importants, les informations administratives, syndicales, les comptes rendus de CAPA et CTPA, les circulaires rectorales, les rendez-vous

importants à venir, les publications, l'actualité concernant l'éducation, bref tout ce qui concerne le métier et la carrière des enseignants est publié sur le site en temps réel.

Les rubriques les plus visitées sont celles concernant les retraites, les permutations, le mouvement, les traitements et indemnités. Le journal y

est publié avant d'être distribué dans les écoles.

La quantité d'informations stockées dans ce site est considérable, encore faut-il que les collègues prennent l'habitude de s'y référer. Beaucoup d'entre eux nous appellent pour des renseignements qu'ils peuvent y trouver d'un simple clic.

4 - Les mails d'information : info dernière, info Matoury

Des bulletins d'information par mail sont envoyés régulièrement pour faire le point sur les nouvelles informations disponibles sur le site internet, pour aviser les collègues des circulaires

importantes parues au B.O.E.N. et sur le site du rectorat, pour annoncer un mouvement de grève, une manifestation ou un événement important...

Les retours que l'on a tendent à

prouver que ce type d'information est bien accueilli. Là aussi il faut trouver la bonne périodicité et ne pas noyer nos collègues sous une masse d'informations qu'ils n'ont pas

forcément le temps de lire.

5 - Les réunions d'infos syndicales

a) Réunions d'information syndicale :

Nous organisons dans presque chaque commune deux demi-journées d'information syndicale par an : une quelques temps après la rentrée pour faire le point et informer sur les premières opérations (promotions, formation continue, permutations, candidature à un poste à l'étranger...), une deuxième en milieu d'année principalement axée sur le mouvement, la carte scolaire, les demandes d'exeat... Nous organisons donc une quarantaine de réunions en moyenne chaque année ce qui représente une charge considérable en temps, en déplacements et financière.

Rappelons que les réunions d'information syndicale sur le temps de travail ont été introduites par le SNUipp dans le département. Le code du travail, adapté aux enseignants du premier degré, prévoit la possibilité pour les collègues d'assister à deux demi-journées par an. Or nous avons eu à faire face à une offensive de l'administration pour nous limiter dans l'application de ce droit syndical.

Depuis la mise en œuvre des deux heures de soutien scolaire, ces réunions devraient se tenir hors temps devant élèves, selon une organisation négociée avec les syndicats. Cette négociation n'ayant jamais eu lieu, la Guyane est l'un des rares départements à continuer

de les organiser sur le temps de classe.

Ces réunions sont très attendues et connaissent une forte participation car cela permet aux collègues des différentes écoles de se retrouver pour échanger leurs points de vue, exprimer leurs inquiétudes, leurs difficultés voire leur colère, exposer leur problèmes et dire leur attentes envers le syndicat. Dans les sites isolés, elles font partie des rares possibilités de contact avec l'extérieur et des rares occasions de faire connaître leur sentiment d'abandon de la part des différentes administrations.

6 - Les stages de formation syndicale

Ils doivent permettre la formation des nouveaux responsables de secteurs ou des relais dans les écoles. Mais, leur mise en place est un peu difficile car il faut prévenir l'administration un mois à l'avance.

La nécessité de la formation syndicale est reconnue à chaque congrès et conseil syndical. Il faut reconnaître une mise en œuvre limitée, en deçà d'un véritable plan de formation (préparation

des élections paritaires, stages post-paritaires, formations techniques, gestion du fichier, du site, stage IUFM...)

Durant ces 4 ans, nous avons organisé des stages de formation syndicale destinés aux délégués de liste et de secteur lors des élections paritaires aussi bien pour préparer la campagne électorale que pour donner une formation initiale aux nouveaux élus.

Nous avons également mis en place des stages ASH, IUFM, délégués de secteur..., peut-être pas en nombre suffisant mais qui ont rencontré un franc succès. Développer la formation syndicale est plus encore nécessaire aujourd'hui, c'est devenu une urgence au regard du renouvellement de l'équipe militante. Il vaut veiller à la transmission de toutes les formes d'expériences militantes.

7 - Les relations avec la presse (communiqué ; conférence de presse)

Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'un communiqué et d'une conférence de presse, généralement dans le cadre de la FSU. La presse est également conviée

à chaque manifestation, mouvement de grève ou à l'occasion d'événements exceptionnels comme les congrès ou les colloques.

L'attitude des médias qui avaient plutôt tendance à « bouder » le SNUipp et la FSU s'est un peu améliorée. Le site Blada reste un partenaire privilégié.

V - Les actions sur le terrain et dans les commissions

A - Les actions sur le terrain

1 - Mouvements nationaux

Le SNUipp a été le relai départemental de toutes les grèves lancées au niveau national (pour les salaires, les retraites, l'emploi, contre les nouveaux programmes, les réformes Darcos, puis Chatel...) avec tous nos partenaires de la FSU.

Nous avons recherché chaque fois l'unité avec les autres syndicats, sans toutefois obtenir toujours une participation franche et sans arrière-pensées de nos partenaires.

Les mouvements ont toujours été largement suivis mais la participation

aux manifestations reste très en deçà du nombre de grévistes. Il faudra rechercher d'autres modalités de manifestation pour attirer un plus grand nombre de participants.

2 - Mouvements départementaux

Le SNUipp a été à l'initiative ou a été partie prenante de plusieurs grèves

départementales et mouvements de protestation qui ont porté

particulièrement sur la carte scolaire, les moyens de l'école (absence de matériel

dans les écoles de Cayenne, Kourou, sécurité...), la campagne « En Guyane, la fusée décolle, pas l'école ! », le soutien à la grève des personnels administratifs. Le SNUipp a également

organisé un débat avec les élus impliqués dans la consultation populaire sur l'évolution statutaire afin qu'ils dévoilent leurs projets pour l'école en Guyane.

D'une manière générale, le SNUipp apporte son soutien à toutes les manifestations et actions locales allant dans le sens de ses revendications.

3 - Actions dans les secteurs

Sur la totalité des secteurs géographiques, l'activité des responsables de secteur consiste à mener de front les actions suivantes :

- diffusion des journaux, des tracts et de l'information, circulation de l'info également par internet,

- interventions auprès des IEN pour traiter de problèmes ponctuels ou particuliers,
- préparation des élections paritaires et mise en place d'un réseau de responsables de bureaux de vote,
- syndicalisation,

- mise en place de petites réunions dans les écoles pendant les récréations,
- enquêtes pour la préparation de CTP, sur les rythmes scolaires.....
- actions de soutien à des collègues (agressions, vols dans les écoles, mise en place de débrayages ...).

4 - Actions au local

Le travail au local consiste à :

- recevoir les collègues au local,
- répondre aux questions de plus en plus nombreuses des collègues (téléphone, E-mail, courriers),
- faire des courriers, communiqués de presse, etc.,
- faire la liaison avec le rectorat, le SNUipp national, les responsables de secteurs,
- réaliser le journal (maquettes, articles, tirages), les tracts,

- effectuer la mise à jour du fichier des écoles et des collègues, des syndiqués,
- éditer les promotions, les intégrations dans le corps des PE, les affectations en stage, le mouvement,
- envoyer les journaux, les cartes syndicales et les attestations, des relances pour la syndicalisation, des courriers pour inciter les collègues à voter lors des élections professionnelles,
- prévenir les collègues après les CAPD, les permutations,

- mise à jour du site internet du SNUipp,
- l'organisation des élections paritaires,
- gérer les relations avec les autres syndicats, avec la FSU, les associations...
- effectuer des recherches de textes, des simulations de retraite
- se tenir informé de toute l'actualité qui peut intéresser la profession.

5 - L'IUFM, un secteur particulier

Nous n'avons pas su prendre la relève d'Eddy SEGUR. Nos concurrents ont saisi l'importance du secteur et notre vulnérabilité du moment. Ils se sont livrés à une course aux adhésions en employant des méthodes agressives de communication quitte à écorner l'image du syndicat en le présentant comme une marchandise, un prestataire de services. Ils se sont de plus présentés aux stagiaires en même temps que des organismes comme la CASDEN, la MGEN qu'ils infiltrèrent depuis de nombreuses années pour créer un amalgame. Ils inondent les stagiaires d'informations par le biais du mailing donnant ainsi l'impression qu'ils sont les plus en pointe dans la réflexion, dans

les propositions.

De notre côté, nous n'avons pas suffisamment pris conscience de la nécessité de maintenir à tout prix une présence forte dans ce milieu particulier. Nous n'avons pas su épauler les collègues responsables du secteur. Résultats, nos taux de syndicalisation ont fortement chuté et nous perdons la majorité symbolique au Conseil d'administration de l'IUFM et à son conseil scientifique et pédagogique.

Le SNUipp est conscient que la réforme actuelle de la formation imposée par le gouvernement est un prétexte pour casser davantage le service public. En formant moins

bien les enseignants, c'est leur image que l'on écorne. Ce sont aussi des économies qui sont réalisées sur leurs formations.

Nous continuons à demander le maintien de l'année de PE2 dans les IUFM car la formation des enseignants est une question essentielle pour l'avenir du système éducatif.

Nous serons donc conduits à redéfinir dès la fin de cette année, nos actions vis-à-vis des étudiants qui passent le concours et des fonctionnaires stagiaires que nous ne retrouverons pas comme les autres années à l'IUFM.

B - Les interventions du SNUipp dans les instances paritaires

1 - La Commission Administrative Paritaire Académique

Le SNUipp est présent dans toutes les commissions, soit en son nom propre, soit au sein de la FSU.

C'est ainsi qu'il siège en CAPA, au CTPA, au CAEN, au conseil de

formation, au CAAS, à la CCP des contractuels...

Dans toutes ces instances il défend les valeurs qui ont toujours été les siennes : défense des personnels et de la

profession, équité, transparence, refus du clientélisme, du populisme.

Il lutte de toutes ses forces contre l'arbitraire et l'autoritarisme, qui ont été la ligne de conduite de notre non regretté précédent recteur.

VI – Les partenariats

1 - La FSU

La Fédération et l'ensemble des syndicats SNES, SNUEP, UNATOS, SNEP, SNETAAP ainsi que le tout jeune syndicat des assistantes sociales

sont nos partenaires privilégiés.

Nous avons été ensemble de tous les combats (relais des grèves départementales et nationales).

Nous avons ensemble élaboré et présenté les 32 propositions pour l'amélioration du système éducatif en Guyane.

2 - Les autres syndicats

Les relations avec le SE-UNSA sont assez conflictuelles. Nous nous affrontons fréquemment en commission car nous n'avons pas la même conception de l'équité et de l'éthique syndicale. De plus, nous refusons toute tentative de régionalisation de l'éducation ou de préférence locale dont

ils font leur fond de commerce.

A l'occasion de chaque rendez-vous revendicatif (grèves, manifestations) nous recherchons l'unité syndicale la plus sincère, mais là encore nous nous heurtons à des pratiques purement électoralistes ou populistes de la part de l'UNSA.

Depuis quelques temps notre partenaire privilégié est Solidaires, dont nous ne partageons pas toutes les revendications, mais qui s'engage dans les actions unitaires sans arrière pensées.

Les relations avec les autres organisations, STEG-UTG, FO, SGEN sont assez épisodiques.

3 - Les parents d'élèves

Les relations avec la FCPE sont quasi inexistantes. C'est très dommage car l'expérience prouve que des actions menées par les parents d'élèves (blocages d'écoles par exemple) ont

beaucoup plus de poids que tous les débrayages ou grèves des enseignants.

Il nous faudra donc partir à la conquête des parents d'élèves et

construire avec eux les luttes nécessaires pour obtenir des moyens permettant la scolarisation de tous dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques.

4 - Les associations

Le collectif pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane

Depuis sa création en 2002 le SNUipp-Guyane fait partie du Collectif pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane.

Le collectif a participé à toutes les réunions du bureau de l'Observatoire de la non scolarisation, a fait des

propositions, a continué ses recensements des situations de non scolarisation et a poursuivi sa médiation avec les divers membres de l'Observatoire pour scolariser tous les enfants de Guyane de 3 à 18 ans.

Réseaux Education Sans frontières

En leur nom propre, des membres du

SNUipp militent, depuis sa création, au sein de la CIMADE Guyane (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués).

Il est vrai cependant que le SNUipp n'a pas les moyens en temps et en militants pour participer de façon officielle et régulière aux travaux de ces deux associations.

5 - Les collectivités locales

Les relations avec les élus des municipalités ne sont pas à la hauteur de ce qu'elles devraient être. Le SNUipp est souvent ressenti par les maires comme un adversaire qui réclame toujours plus alors que nous ne ne faisons que leur demander d'assumer leurs responsabilités, telles qu'elles sont définies par le code de l'Education.

Nous avons eu chaque année plusieurs audiences qui ont porté sur les constructions scolaires, les horaires, la sécurité et la rénovation des établissements, les fournitures scolaires... Nous avons eu droit souvent au même discours qui consiste à dire que les mairies n'ont pas les moyens financiers de faire face à la

démographie ou à de vagues promesses d'améliorations qui restent la plupart du temps lettre morte.

Nous devons cependant continuer à explorer toutes les façons de travailler ensemble, dans l'intérêt des élèves et de l'école de qualité afin d'éviter toute explosion sociale.